

fédération
des services
publics

la
cgt



8 DÉCEMBRE 2022
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

AGENT-ES DES MUSÉES

En France 82 % des musées relèvent des collectivités territoriales, soit plus d'un millier d'établissements. A l'instar des musées nationaux, les musées territoriaux connaissent depuis plusieurs années, les mêmes méthodes de gestion et de recherche de rentabilité des politiques culturelles.

Ce dogme gestionnaire pousse les établissements à la concurrence de tous contre tous en matière de recherche de subventions publiques, de recettes propres, de mécénats, de fréquentation, de tarification, ou encore de programmation culturelle. Cette situation génère non seulement pour les agent-es une dégradation de leurs conditions de travail mais aussi une perte de sens au travail

Refusant la « marchandisation » de nos équipements, nous revendiquons le retour à un réel service public permettant un accès de toutes et tous à la culture et des conditions de travail décentes pour les agent-es des musées.

De plus, l'application des 1607 heures, avec des augmentations d'amplitude de travail, de vols de congés pour des week-ends et jours fériés, est inacceptable et doit être combattue.

Pour des effectifs et des moyens à la hauteur de nos missions :

Dans la plupart de nos équipements, la baisse des budgets de fonctionnement, provoque le gel ou la suppression des postes de fonctionnaires et conduit à l'explosion de l'emploi précaire (contractuel-les, vacataires...) Mais aussi à l'externalisation et la privatisation d'un toujours plus grand nombre de missions (Accueil, surveillance, médiation...).

Face à cette situation, il convient de lutter pour l'ouverture et le pourvoi systématiques des postes. Contre la précarité, il s'agit de revendiquer l'intégration des collègues non-titulaires et contre les privatisations, le retour au statut et à une gestion publique

Salaires et carrières : la filière culturelle est une des filières pauvres de la FPT. Il est urgent de revendiquer une évolution de carrière plus satisfaisante pour toutes les agent-es de toutes catégories, nécessitant l'abrogation des protocoles « méritocrates » d'avancement et de rémunération comme le RIFSEEP.

Toutes ces tendances régressives en matière de missions, de conditions et de temps de travail, d'emploi et de carrière dans les politiques culturelles territoriales, ont été amplifiées par la loi « de transformation de la fonction publique » du gouvernement Macron



**FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX,
VOTEZ CGT!
LE 8 DÉCEMBRE 2022**

En choisissant de voter pour les listes CGT lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022, vous choisirez de soutenir le travail revendicatif de la CGT et ferez résonner plus fort votre voix et vos revendications :

- L'ouverture et le pourvoi des postes avec l'organisation de concours tous les ans ;
- L'intégration des collègues non titulaires et l'arrêt du recrutement abusif de contractuels précaires ;
- L'amélioration des conditions de travail et de rémunération par une augmentation immédiate du point d'indice de 10%, la mise en œuvre d'un plan de rattrapage du pouvoir d'achat et l'ouverture de réelles négociations salariales ;
- Un déroulement de carrière linéaire, la reconnaissance statutaire des qualifications et la fin des « faisant-fonction » ;
- la suppression du RIFSEEP et des régimes indemnitaires au « mérite » ;
- La revalorisation des régimes indemnitaires pour travail du dimanche, jours fériés, travail posté....
- Contre l'augmentation des amplitudes horaires à moyens constants, nous revendiquons la réduction du temps de travail à 32h /semaine ;
- Contre les privatisations et les externalisations des missions et services, le retour au statut et la gestion publique.

IL Y A BESOIN D'ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE DURABLEMENT POUR LES AGENT-ES ET LE SERVICE PUBLIC. LE 8 DÉCEMBRE VOTEZ POUR LES LISTES CGT DES CST, CCP ET DES CAP ! POUR VOUS DÉFENDRE, ET DÉFENDRE NOTRE AVENIR, !



«Je suis agent du patrimoine dans un musée . Pour moi, il est très important d'aller voter le 8 décembre prochain afin d'élire nos représentant-es du personnel dans les différentes instances.

Je voterai pour la CGT car ce syndicat nous a soutenu-es dans nos luttes pour obtenir un week-end de repos, de meilleures conditions de travail et de rémunération notamment par la mise en place d'un régime indemnitaire pour le travail du dimanche et des jours fériés. La CGT s'est également battue pour la titularisation de nos collègues précaires et plus récemment contre les 1607 heures et pour la reconnaissance des pénibilités et contraintes de nos métiers.

J'adhère aux valeurs de la CGT pour la défense d'un service public permettant l'accès de toutes et tous à la culture.

Jean, agent de la Ville de Lille

JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :

Courriel :

À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Tampon du syndicat

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!